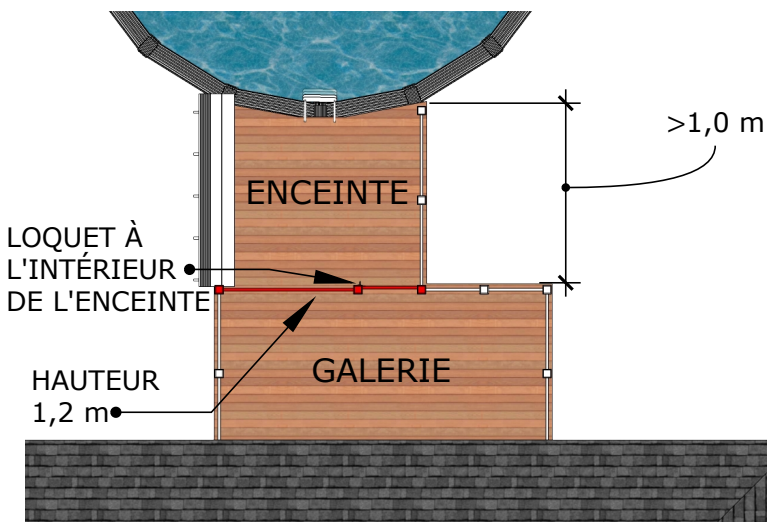


PISCINE HORS TERRE
ENCEINTE ATTACHÉE À LA GALERIE

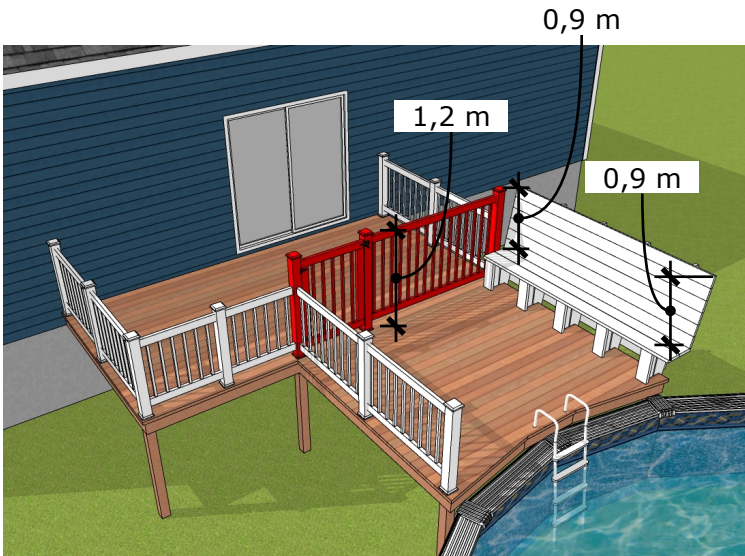
MODÈLE A

VUE EN PLAN



SECTION EN ROUGE
HAUTEUR MINIMALE REQUISE DE 1,2 m

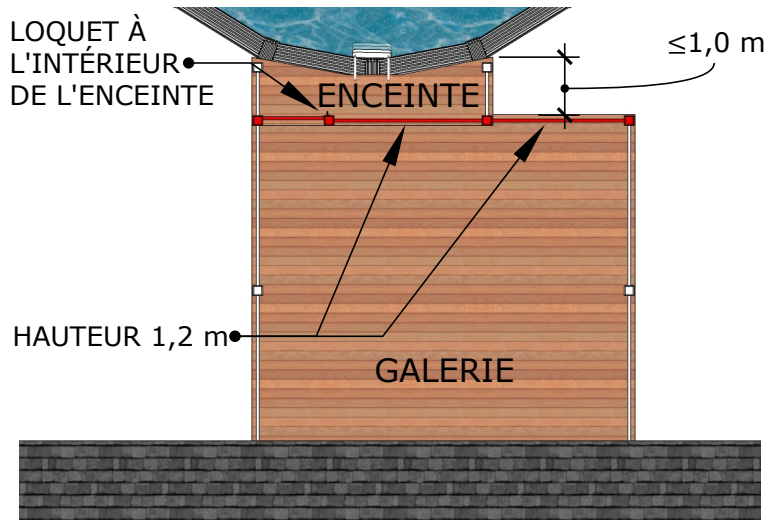
VUE 3D



GALERIE À LA MÊME HAUTEUR QUE L'ENCEINTE

MODÈLE B

VUE EN PLAN

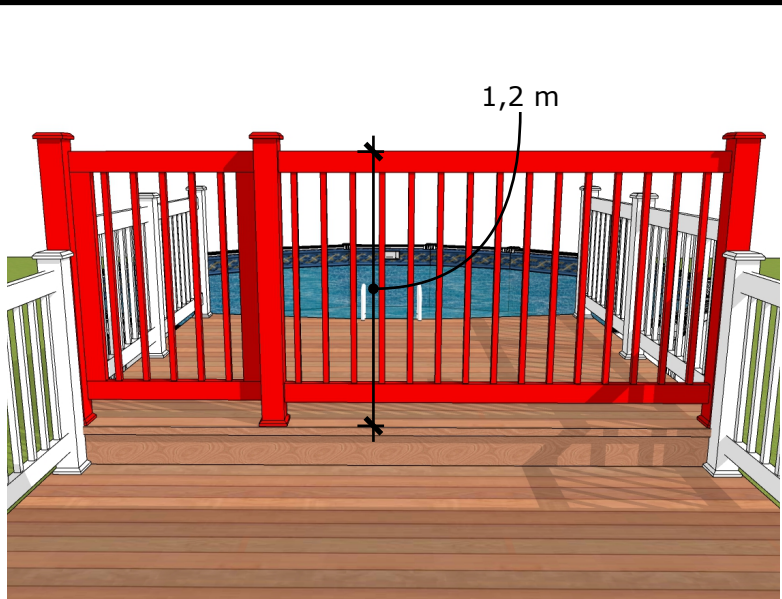


SECTION EN ROUGE
HAUTEUR MINIMALE REQUISE DE 1,2 m

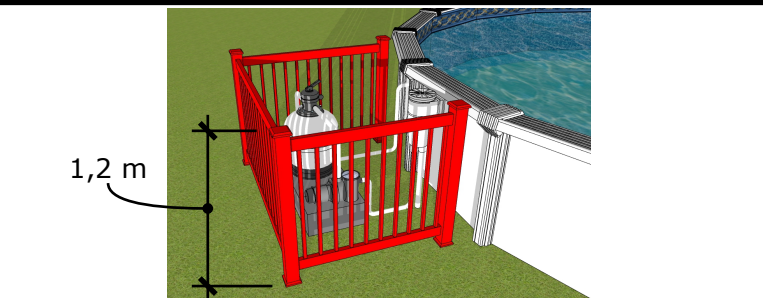
VUE 3D



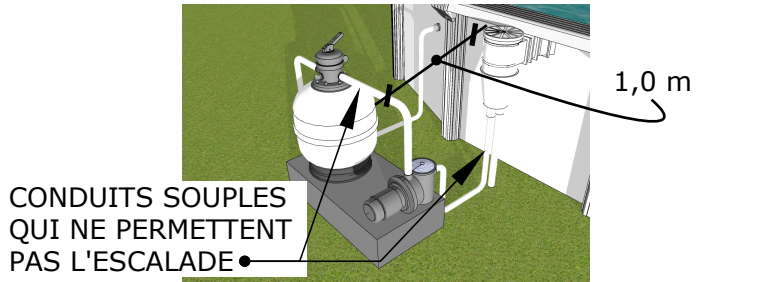
GALERIE À LA MÊME HAUTEUR QUE L'ENCEINTE



ENCEINTE PLUS ÉLEVÉE QUE LA GALERIE



FILTREUR ET POMPE À MOINS DE 1,0 MÈTRE
DE LA PISCINE



CONDUITS SOUPLES
QUI NE PERMETTENT
PAS L'ESCALADE

FILTREUR ET POMPE À PLUS DE 1,0 MÈTRE
DE LA PISCINE

LÉGENDE



GARDE-CORPS 0,9 m DE HAUTEUR



GARDE-CORPS 1,2 m DE HAUTEUR



PISCINE HORS TERRE

LISTE ÉLÉMENTS IMPORTANTS ET QUINCAILLERIE

LISTE ÉLÉMENTS IMPORTANTS

EMPLACEMENT

- ☐ PISCINE À 1,5 m DE TOUT BÂTIMENT ACCESSOIRE ET DES LIMITES DE PROPRIÉTÉS.
- ☐ ENCEINTE À 1,5 m DES LIMITES DE PROPRIÉTÉS SI À UNE HAUTEUR SUPÉRIEURE À 0,6 m DU SOL.

LES ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES

- ☐ ÉQUIPEMENT À 1,5 m DES LIMITES DE PROPRIÉTÉ.
- ☐ ÉQUIPEMENT À PLUS DE 1 m DE LA PISCINE, SINON GARDE-CORPS REQUIS.
- ☐ ÉQUIPEMENT PEUT ÊTRE INSTALLÉ DANS UNE REMISE OU SOUS L'ENCEINTE.
- ☐ UN ABRI POUR FILTREUR EST AUTORISÉ, HAUTEUR MAXIMALE DE 1,5 m ET SUPERFICIE MAXIMALE DE 2,5 m².
- ☐ LES CONDUITS SERVANT AU FONCTIONNEMENT DE LA PISCINE DOIVENT ÊTRE SOUPLES, DONC NE PAS FACILITER L'ESCALADE.

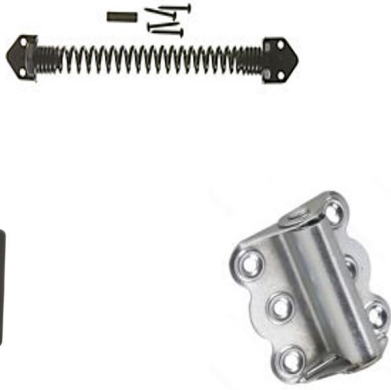
ENCEINTE

- ☐ GARDE-CORPS ET PORTE D'ACCÈS DE 1,2 m DE HAUTEUR.
- ☐ 100mm MAXIMUM ENTRE LES ÉLÉMENTS VERTICAUX D'UN GARDE-CORPS, AUCUN ÉLÉMENT FACILITANT L'ESCALADE.
- ☐ SYSTÈME DE FERMETURE AUTOMATIQUE SUR PORTE D'ACCÈS (RESSORT).
- ☐ UN LOQUET EST REQUIS À L'INTÉRIEUR DE L'ENCEINTE DANS LA PARTIE SUPÉRIEURE DE LA PORTE D'ACCÈS.
- ☐ TOUTE STRUCTURE CONSTRUITE À MOINS DE 1 m DE LA PAROI DE LA PISCINE NÉCESSITE UN GARDE-CORPS DE 1,2 m DE HAUTEUR.
- ☐ PRÉVOIR UN DISPOSITIF DE BLOCAGE POUR LES FENÊTRES DONNANT DANS L'ENCEINTE.
- ☐ UNE ÉCHELLE D'ACCÈS RÉGLEMENTAIRE PEUT ÊTRE INSTALLÉE.

<https://www.mamh.gouv.qc.ca/ministere/securite-des-piscines-residentielles/contexte/>

QUINCAILLERIE

TYPES DE RESSORT ACCEPTÉS



TYPES DE LOQUET ACCEPTÉS



TYPES DE LIMITEURS DE FENÊTRES ACCEPTÉS



TYPES DE QUINCAILLERIE NON ACCEPTÉS

HAUTEUR PAS
RÉGLEMENTAIRE



CLÔTURE AMOVIBLE

